



Volet B

Mod Word 15.1

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16174915

le

Déposé/Reçu le

09 DEC. 2016

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0462958531

Dénomination

(en entier) : PACT SOLUTIONS

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Adresse complète du siège : 1180 Bruxelles, avenue de la Floride, 77

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats des administrateurs et administrateur-délégué

1° Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2016 ce qui suit:

L'Assemblée renouvelle pour un terme expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2022 les mandats suivants :

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Serge Bohyn.
- Le mandat d'administrateur de Monsieur Dimitri Rossius.
- Le mandat d'administrateur de Monsieur Antoine Bohyn.
- Le mandat d'administrateur de Madame Zoé Ancion.
- Le mandat d'administrateur de la société anonyme Proteus, dont le représentant permanent sera l'administrateur-délégué Monsieur Serge BOHYN..

L'Assemblée confirme la nomination de M. Jean-Luc Syne en qualité d'Administrateur pour un terme de 6 ans expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2022.

Chaque administrateur a le pouvoir de représenter la société en agissant conjointement avec un autre membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 25 des statuts coordonnés de l'entreprise.

A l'exception du mandat de Mme Zoé Ancion, chacun de ces mandats sera rémunéré.

2° Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 17 mai 2016 ce qui suit:

Monsieur Serge BOHYN est nommé président du conseil d'administration et administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière.

Monsieur Serge BOHYN a le pouvoir de représenter seul la société conformément à l'article 25 des statuts coordonnés de la société

David INDEKEU, notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).